

Master « Arts Lettres Langues » Mention « Information Communication Culture » Spécialité professionnelle « Ingénierie des métiers de la culture »

RNCP20162 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342, 335, 323
Code(s) ROME	L1302, L1303, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé du master « Arts Lettres Langues Mention Sciences de l'Information, Médias et Culture », spécialité « Ingénierie des métiers de la culture », peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

= Dans le domaine du spectacle vivant :

- élaborer et mettre en œuvre le projet artistique, pédagogique, culturel d'un établissement, d'une structure ;
- établir la programmation d'un théâtre, d'une compagnie ... selon le type de public ou le projet artistique de la structure ;
- élaborer un projet de spectacle (pièce de théâtre ...) ;
- superviser l'acheminement et l'installation de la logistique et de la signalétique sur le lieu d'un spectacle ou d'un tournage ;
- contrôler la conformité et la qualité de la diffusion de programmes..

= Dans le domaine muséologique et/ou patrimonial

- définir le projet muséographique (événement, exposition, acquisition ...) et concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine et des collections ;
- recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, entrées, sorties ...) ;
- rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt ...) ;
- contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections et déterminer des actions de restauration ;
- suivre et mettre à jour l'information culturelle, réglementaire et professionnelle ;
- étudier et évaluer les œuvres, pièces, objets de collection.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtrise les outils de gestion et d'administration d'une structure culturelle (établir les dossiers de demande de financement et de partenariats (distributeurs, coproducteurs, élaborer le budget du projet et établir les contrats avec les partenaires financiers ...),

- Maîtrise les outils de diffusion et de communication culturelle (étudier les retombées médiatiques d'un événement (entrée /.../ articles de presse ...),
- Etre capable d'effectuer le suivi administratif (contrat de travail, déclaration d'accident de travail, d'absence ...) et financier (notes de frais ...) du projet..

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé du master « Arts Lettres Langues Mention Sciences de l'Information, Médias et Culture », spécialité « Ingénierie des métiers de la culture », travaille dans les structures ou organisations culturelles des secteurs d'activité suivants (soit privé, soit public comme les collectivités territoriales, soit semi-public) :

- arts du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, opéra, arts de la rue ...) ;
- musées, patrimoine ;
- industries culturelles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de projet culturel, Administrateur de structure culturelle, Chargé de production, Chargé de diffusion, Chargé de communication, Chargé des relations avec le public, Médiateur culturel, Directeur de service culturel (collectivités territoriales), Muséographe.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (décret n°2002-529 du 16 avril 2002) ou VAP (décret 85-906 du 23 août 1985)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (loi de modernisation sociale n°2002-73 du 17 janvier 2004)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université de Bourgogne

Institut Denis Diderot - Université de Bourgogne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20162/>